

SGL Carbon Passy investit pour éliminer les odeurs soufrées

- *Mise en place en août d'un système de traitement des fumées des 3 halls de graphitation*
- *Un coût de fonctionnement supplémentaire de 600.000 €/an*
- *Baisse significative de signalements de mauvaises odeurs depuis l'été par les riverains*

SGL Carbon, société spécialisée dans la fabrication de matériaux et produits en carbone et graphite de synthèse, annonce avoir mis en place au cours de l'été des systèmes de traitement des odeurs soufrées générées par ses procédés de graphitation à très haute température sur son site de production de Chedde-Passy (Haute-Savoie). Ces installations ont permis d'éliminer la quasi-totalité des odeurs incommodantes issues de ses émissions canalisées.

« La réduction des odeurs soufrées qui pouvaient incommoder les riverains était une priorité pour nous. Nous avons commencé à travailler sur ce problème dès 2016 et nous sommes fiers de pouvoir annoncer aujourd'hui avoir éliminé la quasi-totalité des composés soufrés odorants issus des cheminées de nos ateliers de graphitation », déclare le directeur de SGL Carbon Passy, Serge Paget.

La mise en œuvre opérationnelle de ces unités de traitement va induire un coût de fonctionnement supplémentaire de 600.000 euros par an pour SGL Carbon.

Ces opérations entrent dans le cadre d'un vaste programme d'investissement pour réduire les émissions canalisées et diffuses de l'entreprise. SGL Carbon a ainsi mis en place sur les cheminées de ses trois halls de graphitation des systèmes de traitement des effluents, y compris des composés soufrés gazeux.

« Les gaz soufrés passent au travers de caissons de filtration à charbon actif. Les particules gazeuses y sont retenues par un phénomène d'adsorption. Lorsque ces caissons sont saturés, il faut les remplacer. Les remplacements sont prévus environ tous les deux mois. Nous avons pris les devants dès 2017 en réduisant aussi la teneur en soufre du coke que nous utilisons comme matière première », explique Sylvain Collet, responsable environnement, hygiène et sécurité du site SGL Carbon de Passy.

Remédier aux nuisances pour les riverains

Les odeurs sont principalement causées par les composés soufrés gazeux générés par les procédés de graphitation, au cours desquels les très fortes températures atteintes (3.000 degrés) peuvent vaporiser le soufre présent sous forme solide dans les matières premières carbonées.

SGL Carbon avait introduit en 2015 un nouveau produit contenant davantage de soufre dans ses procédés de fabrication. Lors des pics de puissance de la graphitation, une partie de ces composés soufrés se transformait en gaz odorants et créait des nuisances pour les riverains.

La société avait engagé dès 2016 des études afin d'envisager des solutions pour y remédier, bien avant l'arrêté préfectoral du 26 janvier 2018, qui lui faisait obligation de régler cette question.

« Des mesures de caractérisations des odeurs réalisées début 2017 avaient ainsi indiqué que les concentrations maxima de sulfure d'hydrogène (H₂S) pouvaient atteindre jusqu'à 400 mg/Nm³. Pour information, ce gaz malodorant n'est ni toxique ni nocif à ces valeurs de concentration. Aujourd'hui, nous disposons de valeurs mesurées en continu inférieures à 1 mg/Nm³, ce qui signifie une disparition presque complète des odeurs soufrées provenant de nos émissions canalisées », se félicite Sylvain Collet.

Des tests de performance réalisés en septembre 2018 par une société accréditée confirment des abattements de l'ordre de 99% pour le H₂S.

Pour ces importants travaux, menés en parallèle avec la réduction des émissions de poussières canalisées, SGL Carbon a bénéficié du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du département de la Haute-Savoie et de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc.

Baisse significative des signalements de mauvaises odeurs

SGL Carbon a été informé par l'observatoire Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, l'organisme régional qui surveille la qualité de l'air, que la plateforme internet permettant de recueillir le signalement de mauvaises odeurs provenant de sites industriels n'a pratiquement plus enregistré de plaintes de riverains du site SGL Carbon de Passy depuis la mise en place de ces systèmes de traitement au cours de l'été.

« Nous sommes engagés dans des actions concrètes pour réduire notre impact environnemental au plan local, tout en ayant un impact économique positif pour la vallée de l'Arve. Nous faisons des efforts depuis des années pour améliorer nos performances environnementales. Nous avons déjà investi massivement en ce sens et ces efforts seront poursuivis », assure le directeur de SGL Carbon Passy, Serge Paget.

A propos de SGL Carbon

SGL Carbon est un des leaders mondiaux de la fabrication de produits à base de carbone et de graphite de synthèse de haute qualité. Ces produits entrent dans la fabrication de produits innovants de haute technologie sur des marchés en forte croissance dans les domaines de l'énergie verte et de l'électro-mobilité, notamment pour l'industrie des semi-conducteurs des puces informatiques, des LED, de la filière nucléaire, ou encore des panneaux solaires et des batteries lithium-ion. SGL Carbon est engagé pour la santé et la sécurité de ses collaborateurs, ainsi que pour la préservation de l'environnement à travers la promotion de solutions et de produits durables. Le site de production de Passy (Haute-Savoie) compte 223 employés, fait travailler plus de 50 personnes en sous-traitance, pour un chiffre d'affaires de 65 M€ en 2017. Environ 85% de sa production est destinée à l'exportation.

Contacts médias :

Bridge Communication

Francis Temman

M : 06 50 92 21 56

francis.temman@bridge-communication.com